UN TERRITOIRE, UN ÉLU, UNE HISTOIRE

MARIE-HÉLÈNE POUDEVIGNE
CONSEILLER CONSULAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION D'IRLANDE

Native de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Marie-Hélène Poudevigne monte à Paris après une licence en langues étrangères, où elle intègre sur concours l'Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs de la Sorbonne Nouvelle (ESIT). Durant ses études, elle effectue des stages au ministère des Affaires étrangères à Paris et au Parlement européen au Luxembourg.

Son diplôme de traducteur en poche, elle est sélectionnée pour intégrer le Service de la Traduction du ministère des PTT, puis la Direction des Affaires industrielles et internationales de France Telecom.

En 1994, un choix de vie conduit la famille en Irlande. L'Ambassadeur d'alors nomme Marie-Hélène Consul honoraire de France en Irlande. Durant toutes ces années, elle s'occupe de sa petite famille, reprend des études, et s'investit dans les milieux associatifs irlandais et français. Elle est à l'origine des évènements célébrant la journée de la Francophonie, elle a créé la représentation de l'UFE en Irlande et a initié des programmes FLAM. A l'échéance de son mandat de Consul honoraire, Marie-Hélène décide de renoncer à cette fonction pour se présenter à l'élection de Conseiller consulaire, les deux fonctions étant incompatibles (article 17 de la loi du 22 juillet 2013). Pour ces élections, elle conduit une liste sans couleur politique, mais avec le soutien d'un Sénateur des Français de l'étranger, M. Robert del Picchia.

VOUS QUI AVEZ ÉTÉ CONSUL HONORAIRE, QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LE RÔLE DES CONSEILLERS CONSULAIRES ET, APRÈS PRÈS DE TROIS ANS D'EXPÉRIENCE, COMMENT AMÉLIORER LEURS MOYENS D'ACTION ?

Ma fonction de Consul honoraire m'a permis d'offrir à mes compatriotes un service administratif de proximité, de tisser des liens privilégiés avec les services de l'ambassade et des attaches solides avec les autorités locales de mon pays d'accueil, très utiles pour remplir ma nouvelle fonction qui s'inscrit dans la continuité d'un engagement communautaire long de plus de vingt années au service des Français d'Irlande.

Marie-Hélène Poudevigne avec le Président de la République d'Irlande, Michael D. Higgins, lors des 40 ans du jumelage Lorient-Galway

Marie-Hélène Poudevigne avec Enda Kenny, Premier ministre irlandais, lors d'un gala de la Chambre de Commerce France-Irlande

J'ai eu l'occasion de me familiariser avec les contraintes que peuvent rencontrer certains Français de ma circonscription concernant leurs démarches administratives et j'attache une importance toute particulière à ce qu'elles soient de plus en plus simplifiées voire dématérialisées (délivrance de certificats de résidence, remise des passeports et des cartes nationales d'identité sécurisées, certification de documents, légalisation de signature, etc.).

Bien que les sites internet regorgent d'informations, les Français recherchent de l'information concrète. C'est à ce moment-là que le Conseiller consulaire - qui est souvent une personne de terrain avec une longue expérience de son pays d'accueil - intervient, conseille, peut aider à l'intégration et défendre des dossiers.

Les Conseillers consulaires sont de véritables relais des préoccupations des Français de leur circonscription, notamment lors des Conseils consulaires, mais aussi auprès des Conseillers à l'AFE qui les saisissent à leur tour dans le cadre de leurs commissions de travail et des Sénateurs des Français de l'étranger qu'ils ont élus par moitié en 2014. L'association Alliance Solidaire des Français de l'Etranger place également les Conseillers et Délégués au coeur de sa réflexion et les accompagne dans l'exercice de leur mandat d'élu(e)s.

Certains Français résidant en province se plaignent d'être les laissés-pour-compte mais malheureusement, les moyens mis à notre disposition ne nous permettent pas de tenir des permanences consulaires régulières.

Marie-Hélène Poudevigne avec une classe FLAM

Marie-Hélène Poudevigne avec un groupe d'étudiants en stage au GMIT de Galway

QUELLES SONT, SELON VOUS, LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION, ET COMMENT LES POLITIQUES POURRAIENT-ILS Y RÉPONDRE ?

Marie-Hélène Poudevigne avec Mathias Fekl, Secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, lors de sa visite à Dublin

Je pense que les préoccupations des Français d'Irlande sont similaires à celles des Français résidant dans la plupart des autres pays européens : scolarisation, emploi, logement, etc.

Toutefois, je vais m'attarder sur deux problématiques : la première concerne le Lycée français. La présence d'un Lycée français dans un pays peut déterminer une expatriation, mais depuis la suppression de la prise en charge des frais de scolarité - véritable discrimination de la part du gouvernement français à l'encontre des Français résidant à l'étranger - le lycée français ne s'avère pas toujours être une option en raison de l'augmentation des frais d'écolage.

La deuxième concerne le coût de la vie particulièrement élevé en Irlande. Il est difficile de se loger et je crois savoir que des Français renoncent à une expatriation vers l'Irlande du fait de loyers trop élevés. Cette question relève d'une politique nationale et le Conseiller consulaire s'en trouve limité dans son action.

21 juillet 2016 à Dublin Castle lors de la visite du Président de la République, en compagnie de deux autres Conseillers consulaires de la circonscription, Mme Améle Dollé et Mme Laurence Heilali.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER D'UN PROJET QUI VOUS TIENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR POUR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION ?

La création d'une société de bienfaisance est quelque chose qui bénéficierait à de nombreux compatriotes de ma circonscription. Cette proposition figurait dans mon programme électoral, et à force de la mentionner en Conseil consulaire, elle est devenue un projet collectif sur lequel nous travaillons. Cela me tient à coeur car plus d'une fois, j'ai eu l'occasion d'orienter des Français en situation de précarité vers le Consulat, mais l'enveloppe dont dispose le Consulat est très insuffisante. L'existence d'une telle société serait d'une aide précieuse pour nos compatriotes en difficulté passagère.

14 Juillet à la Résidence de France à Dublin, avec M. Jean-Pierre Thébault, Ambassadeur de France et les Conseillers consulaires Henry Leperlier, Amélie Dollé et Laurence Heilali

Déjeuner de travail avec mes colistiers

Plantation d'un arbre pour la signature du jumelage Monivea-Tréméven

Marie-Hélène Poudevigne lors de la remise d'une Maîtrise en Traductologie de l'Université de Galway

POUR FINIR, UNE PETITE ANECDOTE SUR LA VIE DE FRANÇAISE INSTALLÉE EN IRLANDE ?

C'est une anecdote d'ordre culturel : nous sommes installés en Irlande depuis quelques mois et l'on nous invite à un mariage irlandais. Au cours de la réception, nous nous retrouvons à une table d'une dizaine de personnes et les serveuses commencent à déposer sur chaque table des assiettes à dessert comportant de petits morceaux de gâteau de la taille de mini mignardises. La serveuse qui sert notre table me tend directement l'assiette, je la remercie et commence à manger les petits morceaux de gâteau. Alors que je vais manger le dernier, je relève le visage et me rends compte que les convives de ma table paraissent agacés. Je balaye alors la salle du regard et réalise qu'une assiette similaire à la mienne trône au beau milieu de chaque table et que cette assiette contenant de tout petits morceaux de gâteau est destinée à toute la tablée. Là où en France l'on vous aurait servi une part entière de gâteau, ici en Irlande l'on ne vous donne qu'un tout petit bout. Cela a pris quelques temps avant que nous ne soyons à nouveau invités à un mariage !